

Harmonie Mutuelle (Groupe VYV), et le groupement AGPM-KLESIA s'allient pour répondre à l'appel d'offres de protection sociale complémentaire Santé du ministère des Armées

Paris le 19 septembre 2023 – La mutuelle AGPM, KLESIA Mut' (groupe Klesia), et Harmonie Mutuelle (Groupe VYV) mutualisent leurs expertises afin d'apporter une réponse permettant de couvrir l'ensemble des besoins du ministère des Armées, dans le cadre de l'appel d'offres dédié à la Protection Sociale Complémentaire (PSC) des personnels civils et militaires.

Acteur majeur de la protection sociale de la communauté civile de la Défense et spécialiste des régimes collectifs, Harmonie Mutuelle associe son savoir-faire aux compétences historiques du Groupe AGPM en matière de couverture santé et prévoyance des militaires en contrats individuels et à celles du Groupe KLESIA, spécialiste des régimes collectifs de branche et 2^{ème} assureur historique de la communauté civile de la défense.

Ce groupement réunit, à ce jour, trois des quatre mutuelles affinitaires historiques du ministère de la Défense. Toutes sont par ailleurs référencées depuis 2010 pour couvrir, en santé et en prévoyance, l'ensemble de ces personnels militaires et civils.

Cet appel d'offres dédié à la mise en place d'un régime collectif obligatoire de protection sociale complémentaire santé concerne environ 370 000 civils et militaires ressortissants du ministère (sans compter leurs ayants-droits). Ce nouveau régime santé sera appliqué au 1^{er} janvier 2025.

La convention, signée entre les trois partenaires dans le cadre de cet appel d'offres, précise les obligations et le rôle de chacun en matière de couverture des risques santé, de prévention et d'actions sociales à destination des personnels concernés.

Ce groupement entre trois acteurs affinitaires, ayant chacun une connaissance approfondie de la communauté Défense et Sécurité, permet de conjuguer les expertises en assurance individuelle et collective, de disposer d'une surface financière et d'une solvabilité robustes. Partageant des valeurs fortes, ils consacrent chaque année plus de 60 M€ à l'accompagnement social individuel ou collectif.

Catherine Grandpierre-Mangin, Présidente de KLESIA Mut' : « *Ce groupement entre trois mutuelles qui protègent chacune historiquement les personnels civils et militaires du ministère nous permettra de construire une réponse sur mesure pour cette population très spécifique.* »

Patrice Paulet, PDG du Groupe AGPM : « *le groupe AGPM se réjouit de la constitution d'un pôle affinitaire qu'il a appelé de ses vœux depuis plusieurs années. La conjugaison des forces de chacun est de nature à offrir un véritable supplément de valeur à nos clients affinitaires.* »

Thomas Blanchette, Président de HARMONIE MUTUELLE : « *Harmonie Mutuelle accompagne depuis 1946 les personnels civils du ministère des Armées en matière de prévention, de santé et de prévoyance. Nous protégeons à ce jour plus de 80 000 civils et militaires, et assurons, à l'échelle du Groupe VYV, la gestion du parc de logement du ministère des Armées. Quotidiennement engagés à leurs côtés, c'est tout naturellement que nous avons choisi d'allier nos expertises historiques à celles du Groupe AGPM et de Klésia Mut' dont nous partageons pleinement les valeurs et la volonté de toujours rester au plus près des besoins spécifiques de ces personnels.* »

À propos de KLESIA

Complémentaire santé, prévoyance et retraite : tels sont les métiers du Groupe de Protection Sociale KLESIA. Assureur d'intérêt général, Klesia a pris l'engagement de protéger le capital santé et le bien-être de ses clients en mettant en place des actions de prévention et d'innovations sociales. Le groupe est présent partout en France et particulièrement auprès des professionnels des services (transport, tourisme et commerces de proximité, métiers de la santé, conseils et services, défense et entreprises de haute technologie). Ses chiffres clés : 3 000 collaborateurs ; 300 000 entreprises clientes ; 2 millions de retraités ; 4,6 millions de personnes couvertes en assurances de personnes et 12,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires global. Plus d'informations sur www.klesia.fr et @Klesia

À propos d'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 70 000 entreprises et de 145 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux. Plus d'informations sur www.harmoniemituelle.fr

À propos du Groupe AGPM

Le Groupe AGPM, créé depuis plus de 70 ans, partage les valeurs d'entraide et de solidarité de la communauté Défense et Sécurité. Partenaire de vie affinitaire, le Groupe AGPM propose des offres assurantielles adaptées aux spécificités des métiers de la défense et de la sécurité, et met en œuvre une politique forte en matière d'accompagnement social et de prévention. Depuis 2010, le Groupe AGPM est référencé par le ministère des Armées, dans le cadre du groupement FORTEGO, pour le régime de protection sociale du personnel du ministère des Armées. Plus d'informations sur www.agpm.fr

Contacts presse Klesia et AGPM : Advocaciz

Alexandra Richert	alexandra.richert@advocaciz.com	06 08 77 86 22
Ambre Fourneau	ambre.fourneau@advocaciz.com	06 44 39 89 25

Contacts presse Harmonie Mutuelle : Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic	vincent.r@tmarkoagency.com	06 95 33 79 11
Mathieu Massimi	mathieu.m@tmarkoagency.com	06 12 55 17 07